



# L'ÉMERGENCE D'UN « NOUVEAU » MÉDIA CONFRONTÉE AUX ÉTERNELS ENJEUX D'ACCESSIBILITÉ.

Manon Cools

Analyse ASPH 2022

Éditrice responsable :  
Ouiam Messaoudi  
ASPH a.s.b.l.  
Rue Saint-Jean 32-38 – 1000 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0416.539.873  
RPM – Bruxelles  
IBAN : BE81 8778 0287 0124



## L'émergence d'un « nouveau » média confrontée aux éternels enjeux d'accessibilité

« Un podcast est une forme de diffusion audio sur le web. Il peut être écouté en déplacement, en se rendant au bureau ou même en travaillant. Contrairement aux blogs et aux vidéos, les podcasts sont faciles “à consommer”, car ils peuvent être écoutés en réalisant d'autres activités. »<sup>1</sup>

Le podcast est bien implanté dans le monde médiatique francophone et s'impose comme un média indispensable, au même titre que la presse web, papier, vidéo, etc. On estime que 26 % de la population belge a écouté au moins une fois un podcast sur le mois écoulé<sup>2</sup>. Pourtant, les podcasts vivent encore les a priori de leurs débuts : des productions de niche, réservées à des intellectuelles et intellectuels, difficiles d'accès (tant sur la technique que sur le contenu) et ennuyeux.

Il existe aujourd'hui principalement deux types de podcasts : les podcasts natifs et les replays<sup>3</sup> :

- Un **podcast natif** désigne un contenu audio ou vidéo qui est seulement émis sur internet. Il n'a donc pas fait l'objet d'une diffusion préalable à la radio ou à la télévision. Produire ce type de podcast est moins contraignant, notamment car il ne doit pas obligatoirement s'inscrire dans une grille des programmes. Certains sont totalement indépendants tandis que d'autres sont rattachés à des sociétés de productions.
- Les **replays** sont des programmes que des chaînes de télévision ou de radio ont déjà diffusés et qu'on peut revoir ou réécouter.

### Une approche culturelle du podcast en constante évolution

Historiquement, le format podcast est né aux États-Unis<sup>4</sup>. La croissance de la notoriété de ce format a été teintée d'un frein majeur en termes d'accessibilité : **la langue**. Il fallait en effet comprendre suffisamment l'anglais que pour écouter cette nouvelle forme de média qui émergeait peu à peu. Même si aujourd'hui l'offre francophone est titanesque, le podcast souffre encore de son image historique et de sa langue de prédilection. Quand enfin celui-ci débarque en Europe, c'est via l'Angleterre, et donc en anglais. Aujourd'hui, la réalité est toute autre : des podcasts sont disponibles dans plus de 100 langues différentes !

« "Nous voyons de plus en plus de pays se lancer dans le podcast. À un certain moment au milieu de l'année 2020, il y avait plus de podcasts mis en ligne en langues étrangères que de podcasts en anglais", fait remarquer James Cridland, l'auteur australien de Podnews, une

---

<sup>1</sup> Qu'est-ce qu'un podcast. <https://www.imagescreations.fr/what-is-podcast/>, consulté le 07/07/2022

<sup>2</sup> Selon une Etude Reuters citée dans l'article « Le podcast : effet de mode ou porte-voix des questions sociales » du CBCS, écrit par Stéphanie Devlésaver, 10/05/22. <https://cbcs.be/le-podcast-effet-de-mode-ou-porte-voix-des-questions-sociales/>

<sup>3</sup> Définitions : <https://infony.fr/lexique/definitions/podcast/> et <https://www.rtb.be/article/un-podcast-natif-c-est-quoi-9883167>

<sup>4</sup> Podcast : radioscopie d'un phénomène mondial. <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcast-radioscopie-d-un-phenomene-mondial-3683670> Margaux Caroff. Radio France. 13/02/21

newsletter quotidienne sur le podcast. Sur les 30 millions d'épisodes actuellement en ligne dans le monde, plus de 100 langues sont disponibles. <sup>5</sup>»

Toutefois, l'habitude d'écoute du podcast n'est pas encore totalement ancrée. Il s'agit d'un média assez récent, avec une audience en évolution certes, mais aussi un besoin d'ouverture vers de plus larges publics, à qui ces contenus plus exploratoires, plus engagés, plus nuancés ou tout simplement plus inclusifs pourraient plaire.

C'est donc une véritable habitude de consommation qui émerge, parfois plus lentement dans certains groupes qui pensent que les podcasts ne leur seront pas destinés. Un vrai travail de sensibilisation autour de la diversité de l'offre permettrait de réduire cet a priori et élargir le public des podcasts. Pour cela, le bouche-à-oreille fait son travail... à son rythme. Le recours au replay de certaines émissions radio constitue une bonne porte d'entrée à ce format. Par la suite alors, l'auditrice ou l'auditeur peut s'intéresser aux podcasts natifs.

Notons également que la diversité de l'offre permet à chacune et chacun d'y faire son marché, ce qui culturellement peut participer à la diffusion vers de nouveaux publics, aux besoins variés. "Il y a environ cinq ans, il s'agissait surtout d'une discussion entre deux personnes, ou bien une interview. Aujourd'hui, nous voyons apparaître beaucoup de fictions très bien produites et scriptées dans des pays comme le Canada, les États-Unis, ou encore la France. Un type de contenu qui va au-delà de l'émission de radio enregistrée et proposée en podcast."<sup>6</sup>

En matière de podcast, le secteur associatif et la société civile disposent d'un atout majeur qui peut intéresser les consommatrices et consommateurs du genre : leur **ancrage quotidien** avec la population. Ainsi, quand on leur laisse la parole ou qu'ils la prennent, on peut découvrir une multitude d'histoires, de réalités, de difficultés, d'idées et de projets qui sont directement ancrés dans le quotidien. Pas de blabla, pas de théories inenvisageables sur le terrain. Culturellement, cela positionne le podcast comme un outil média proche des gens, ce qui explique notamment son succès grandissant, surtout chez les plus jeunes. Le podcast est alors résolument une affaire culturelle et parfois militante...

Il est donc aujourd'hui une belle opportunité dans l'univers média, par la diversité de l'offre, sa forme, sa ligne éditoriale, parfois son indépendance financière, etc. D'ailleurs il trouve notamment son origine dans cette lassitude des médias traditionnels qui ont grand besoin de se réinventer. C'est donc « un nouveau lieu d'écoute et de création pour l'ensemble des personnes qui ne s'y retrouvent plus dans ce que l'espace médiatique actuel offre », défend à ce titre le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS)<sup>7</sup>. Jeanne Boëzec, productrice de podcasts, illustre bien l'émergence du podcast comme une réponse aux autres formes médiatiques du marché : « Les premiers à s'être emparés du podcast étaient des personnes qu'on n'entendait pas par ailleurs. Beaucoup d'études montrent clairement une saturation des hommes et des personnes blanches dans les médias traditionnels. Comme les blogs et les réseaux sociaux auparavant, le podcast est venu répondre à cela. (...) Et la surprise a été que ça a marché ! Il y avait une réelle demande pour ces sujets. Pour autant, cela ne résume pas

---

<sup>5</sup> Idem

<sup>6</sup> Idem

<sup>7</sup> CBCS : Conseil bruxellois de coordination sociopolitique. Acteur engagé, le CBCS rassemble plus de 160 associations et leurs fédérations issues du secteur social-santé avec pour objectif de construire ensemble la vision du social-santé du Bruxelles de demain et de faire émerger de nouvelles pratiques innovantes pour plus de justice sociale. Il est l'organe intersectoriel de coordination du secteur ambulatoire. [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

tout ce que le podcast peut faire !<sup>8</sup>». Si l'univers du podcast peut sembler obscur pour les néophytes, il est pourtant parfois redoutable tant il est susceptible de faire bouger les lignes de la société. « Le podcast peut participer à changer le monde quand il donne le temps à des voix silencées de s'exprimer. Parce qu'il crée des communautés autour de causes louables qui font avancer la société. La force de ce format, c'est aussi de réunir autour de sujets qui n'ont pas toujours eu la cote tels que le genre, le féminisme, etc. Et leur donner une place, une visibilité ! Il devient alors un outil de lutte. Et parfois très concrètement il fait bouger les lignes. Comme lorsque le podcast « Gardiens de la paix » d'Ilham Maad produit par Arte Radio a permis de révéler l'existence de réseaux de policiers racistes et suprémacistes en France. Ces policiers ont tous été licenciés suite à la diffusion du podcast. » rappelle à ce titre le CBCS. Un exemple parmi tant d'autres. Le secteur du handicap n'est pas en reste, avec de nombreux podcasts exclusivement dédiés à la question, ou des épisodes de podcasts dont le sujet est, avec un angle dédié, le handicap<sup>9</sup>.

## L'opportunité de produire des contenus plus en adéquation avec la société

Les podcasts sont des formats qui revendiquent des lignes éditoriales engagées. La forme de ces derniers explique partiellement ce positionnement : « Le format podcast permet de travailler sur un sujet en profondeur. Une série podcast peut être découpée en 10 épisodes de 12 minutes, ce qui correspond à un total de 120 minutes d'écoute ! Aujourd'hui, un tel format documentaire dans la presse audiovisuelle sur un sujet social, tel le handicap par exemple est impensable. Le podcast le permet ! Décliner son sujet en plusieurs épisodes laisse le temps d'explorer la thématique.» explique Stéphanie Devlésaver pour le CBCS.

Nous défendons à l'ASPH des visions nuancées sur les grandes questions sociétales, politiques et citoyennes autour du handicap. Loin de la binarité souvent demandée dans les médias dits classiques (TV, radio), le podcast est donc un environnement où il est possible de prendre le temps d'expliquer et d'échanger autour de questions dans toute leur complexité. C'est à ce titre une réelle opportunité de faire évoluer les regards, l'esprit critique des personnes écoutant ces productions, mais aussi des journalistes, des professionnels et des amateurs qui se plient à l'exercice de ce format. Dans le type d'informations traitées, dans leur format et dans le choix notamment des personnes investies et interviewées dans les étapes de réalisation du projet, on peut raisonnablement parler d'innovation. Enfin, la parole est laissée aux personnes concernées, à des expertes et experts à qui on ne bride pas le temps de parole, à des angles éditoriaux parfois discutables, mais résolument plus engagés (essentiellement dans le cas des podcasts natifs), etc.

Ce qui atteste du caractère innovant du podcast est peut-être aussi sa pierre d'achoppement : à qui s'adresse-t-il ? De par ses particularités, le podcast peut laisser penser qu'il n'est « pas pour nous » : « Qu'est-ce que c'est au final ? Ce n'était pas qu'un effet de mode ? C'est pas

---

<sup>8</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/hashtag/le-podcast-tout-le-monde-y-croit-3701684>

<sup>9</sup> Sans prétendre à l'exhaustivité, nous proposons une sélection de quelques podcasts sur la page <https://www.asph.be/ressources-handicap/> ainsi qu'en fin d'analyse.

pour moi, j’y comprendrai rien. C’est vraiment bien ? Où vais-je les trouver ? »... Sont autant de questions qui font sourire les adeptes des podcasts qui tentent d’en vanter les mérites aux autres. Pourtant, l’enjeu en présence est bien de dépoussiérer l’image qu’on a de cet outil, accepter de tester quelque chose de nouveau, laisser sa chance à une forme médiatique méconnue quand les médias classiques nous ont lassés, écœurés, ennuyés.

C’est là que le bât blesse pour certaines personnes en situation de handicap ou présentant des besoins spécifiques : « **De toute manière, ce ne sera certainement pas accessible pour moi** ». Nous y reviendrons.

## Des enjeux d’accessibilité liés au numérique

Avant de parler de l’accessibilité en tant que telle des podcasts, il convient de replacer le cadre de l’accessibilité de moyen par lequel on les écoute : internet.

À ce titre, la vision du travail autour de l’accessibilité numérique répond à une règle universelle : « Mettre le web et ses services à la disposition de tous les individus, quels que soient leur matériel ou logiciel, leur infrastructure réseau, leur langue maternelle, leur culture, leur organisation géographique ou leurs aptitudes physiques ou mentales »<sup>10</sup>. Au regard de cela, nous pouvons comprendre que cette accessibilité est essentielle à l’exercice des droits des personnes en situation de handicap, dans le respect de la Convention ONU Personnes Handicapées<sup>11</sup>. Pour plus de détails, nous vous invitons à lire l’analyse « Accessibilité du numérique : le douloureux miroir de notre société<sup>12</sup> ».

Ce n’est plus un secret, encore en 2022, les sites internet sont peu accessibles, par définition. Rappelons que depuis le 23 septembre 2020, les sites publics des États membres de l’Union européenne doivent être accessibles. Dans une précédente analyse « Accessibilité du numérique : le douloureux miroir de notre société<sup>13</sup> », nous dressions pourtant le constat suivant : les sites publics ne sont que trop peu accessibles alors même qu’il s’agit d’une obligation formelle pour les États membres de l’Union européenne.

Dans ce contexte, difficile d’imaginer que les sites de structures privées ou publiques mettent le pied à l’étrier. Pourtant, « Il existe de nombreuses “raisons” d’améliorer l’accessibilité du web. Par exemple, **commercialement**, l’accessibilité peut être abordée comme suit : au vu du nombre de personnes concernées, il s’agit d’un segment à ne pas/plus ignorer sur le marché mondial. Cela concerne tant les biens et services proposés sur internet que l’accessibilité à l’information concernant les entreprises, par exemple. Du côté des **politiques et administrations publiques**, il semble évident que la question de l’accessibilité numérique doit être centrale, alors même que la digitalisation des services est en pleine croissance. La récente

---

<sup>10</sup> Tim Berners-Lee, Directeur du W3C, organisme de standardisation à but non lucratif, fondé en octobre 1994 chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du web.

<sup>11</sup> La Convention est consultable ici : <https://www.un.org/disabilities/documents/convention/convoptprot-f.pdf>

<sup>12</sup> Analyse ASPH (2020). L’inaccessibilité : le douloureux miroir de notre société. <https://www.asph.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>, consulté le 05-07-22

<sup>13</sup> Analyse ASPH (2020). L’inaccessibilité : le douloureux miroir de notre société. <https://www.asph.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>, consulté le 05-07-22

crise sanitaire du COVID-19 ne fait que renforcer ce constat (attestation numérique de retour de vacances, télétravail poussé à son maximum, informations via les sites publics, pour ne citer que ces exemples). Par ailleurs, il est malheureusement fréquent qu'une bonne partie des **liens sociaux** pour les personnes en situation de handicap, de maladie grave ou invalidante passe par le numérique faute d'accessibilité physique dans la société. Cela impacte directement la qualité de vie, la santé mentale et la participation pleine et effective à la société et il est impératif de tout mettre en œuvre pour, au grand minimum, leur assurer l'accessibilité du numérique.<sup>14</sup> »

Ce constat, assez dramatique, peut s'expliquer de différentes façons. Citons ici :

- La méconnaissance de l'accessibilité, ce qu'elle recouvre, le public concerné et les conséquences en jeu.
- Le désintérêt, les a priori sur les moyens à dégager pour rendre un site internet accessible à toutes et tous, peu importe le besoin spécifique rencontré, la crainte de l'impact sur le design, le coût de l'expertise, etc. Tous ces éléments relèvent d'une vision excluante de la société pour certains publics.

Comme souvent dans le secteur du handicap, nous rencontrons la difficulté du manque de chiffres, d'audit et d'études, notamment sur la question de l'accessibilité du web. Soulignons qu'en 2020, le moniteur de l'accessibilité a audité 175 sites web belges, donc 32 % ont obtenu un score « honorable ». Les sites d'actualités faisaient partie du panel audité<sup>15</sup>. En parallèle un rapide tour dans les pages « Accessibilité du site » (quand elles existent...) permettent de parler d'une **tendance** : celle de la **non (ou maigre) accessibilité** des sites des médias qui produisent des podcasts, mais aussi des sites des podcasts natifs.

En l'absence d'audit officiel, des initiatives citoyennes voient le jour pour pallier cela. Par exemple, le compte Instagram @Podaccessible fait la promotion des podcasts accessibles, retranscrits ou sous-titrés. Ce compte reprend de nombreuses ressources, la liste des podcasts et vidéos accessibles, des informations sur comment sous-titrer les vidéos et les podcasts et avec quels outils, de bonnes pratiques pour un meilleur sous-titrage, etc. Bref, une mine d'information<sup>16</sup> ! Il s'agit donc d'une bonne porte d'entrée pour plonger dans les podcasts sans devoir être sans cesse confronté à leur non-accessibilité. Évidemment, c'est une mesure « pansement » sur la question de l'accessibilité du web en général.

Nous le comprenons donc, l'accès au podcast dépend directement du degré d'accessibilité du site sur lequel il est hébergé. Ainsi, quel que soit le degré d'accessibilité dudit podcast, les efforts réalisés en la matière peuvent s'avérer complètement inutiles si la plateforme ne suit pas le mouvement... C'est regrettable. Il conviendrait par ailleurs de se pencher sur l'accessibilité des applications qui permettent d'écouter les podcasts, même si le constat risque d'être assez similaire.

---

<sup>14</sup> Idem

<sup>15</sup> Moniteur de l'accessibilité 2020 : <https://www.moniteurdelaccessibilite.be/2020.html>

<sup>16</sup> Lien de consultation des liens du compte Podaccessible : <https://linktr.ee/podaccessible>

## L'accessibilité, pour qui ?

Cette accessibilité est indispensable pour toute une partie de la population, fort utile pour une autre. Le podcast Hippo'dcaste est d'ailleurs revenu sur le public concerné dans son premier numéro « L'accessibilité et l'inclusion numérique : les bases<sup>17</sup> » :

« Alors, pour l'accessibilité numérique, ça va en premier lieu toucher les personnes en situation de handicap. Il y a différentes typologies de handicap. Il y a tout ce qui va être **handicap moteur**, tout ce qui va être handicap **sensoriel, perte complète ou partielle de la vue, perte complète ou partielle de l'audition**, sachant que ça prend tout un tas de formes différentes. [...] Il faut bien comprendre que c'est très varié. » explique Chloé Beghin, consultante et formatrice indépendante en accessibilité numérique.

« [...] Parce qu'une interface mal pensée va avoir des contrastes par exemple, qui ne vont pas permettre à une personne malvoyante de discriminer rapidement quels sont les contenus qu'elle va vouloir lire ou ne pas lire. Ce sont les personnes aveugles également, parce que si le site est mal structuré, on ne va pas pouvoir naviguer dessus. Si on a des images sur lesquelles on doit cliquer pour déclencher des fonctionnalités, que ces images s'appellent x24\_25\_26.jpg, eh bien ça ne dit pas ce que ça veut faire, si je clique sur cette image. [...] Et donc, quand je vais circuler avec mon aide technique, en l'occurrence un lecteur d'écran, la synthèse vocale qui est associée à ce lecteur d'écran ou l'afficheur braille qui peut être connecté au travers de ces lecteurs d'écran, va m'indiquer « Envoyer un message » et ne va pas me dire x24\_25\_26.jpg. Donc, il y a le handicap visuel, mais ça va bien au-delà en fait. Ce sont les publics en situation de handicap moteur également, parce qu'on va avoir la difficulté à manipuler une souris, par exemple. [...]. C'est aussi le fait de prendre en compte des gens qui ont des handicaps cognitifs. Donc, avoir des textes plus ramassés qui aillent plus directement au message. C'est aussi penser aux personnes sourdes et malentendantes. Parce que si j'ai des vidéos et que je n'ai pas de transcription écrite, une personne sourde ne va pas avoir accès à ce qui est dit dans la vidéo, par exemple. Donc, pensez à la transcription écrite et même aussi à une traduction en langue des signes française. Parce que, contrairement à une certaine idée reçue, tous les publics sourds ne savent pas lire. Il y a des publics sourds pour qui la langue maternelle, c'est la langue des signes. Et donc, du coup, ne pas envisager de proposer des vidéos signées, donc interprétées en langue des signes, c'est ne pas permettre à une partie des publics sourds profonds d'accéder à l'information. Tout ça, et bien plus encore, c'est ce que recouvre l'accessibilité numérique. » complète Fernando Pinto da Silva, chargé de mission stratégie numérique dans la Fédération des aveugles et amblyopes de France, animateur de la Commission accessibilité, conception universelle et numérique du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), et membre actif chez BrailleNet.

« [...] on a aussi les **utilisateurs âgés** qui peuvent utiliser l'accessibilité du web pour pouvoir accéder à des contenus auxquels ils n'auraient sinon pas accès. [...] On a aussi ce qu'on appelle les **handicaps situationnels**. Et ça, ça peut concerner même vous et moi. Par exemple, à un moment donné, on est dehors, on veut avoir une information, mais en fait, on a trop de luminosité et finalement, les contrastes de l'application mobile font qu'on n'arrive pas à lire ce

---

<sup>17</sup> Page du podcast Hippo'dcaste <https://www.hippocampe.fr/blog/hippodcast-focus-humain-accessibilite-et-inclusion-episode-1/#personnes-touchees-et-pb>, consulté le 05-07-22



qu'il y a sur notre téléphone. Donc, ça touche aussi ce handicap situationnel. On a les utilisateurs avec une connexion Internet un petit peu lente. Et ça peut aller aussi un petit peu plus loin, avec l'écriture inclusive, qui touche donc les femmes, mais aussi les personnes non binaires, les personnes trans. Vous avez aussi tout ce qui est troubles cognitifs, notamment tout ce qui est trouble Dys. Dans les Dys, il y a tout ce qui est dyslexie, dyspraxie, dyscalculie. Voilà, donc quand on fait de l'accessibilité numérique, il va falloir s'intéresser à toutes ces personnes. À savoir que l'accessibilité numérique va aussi avoir des bénéfices pour d'autres personnes qui seraient par exemple en situation de handicap temporaire. [...]» conclut Natacha Blazquez y Gomez, cheffe de projet web et consultante en marketing digital, et cofondatrice de l'association Product for Good.

## Concrètement, comment produire un podcast réellement accessible à toutes et tous ? Est-ce bien réaliste ?

La démarche de mise en accessibilité est un chantier qu'il convient d'envisager comme continu : cela demande des moyens humains et financiers, des compétences acquises ou à acquérir, une volonté dans l'équipe de production de s'y plier, ou encore dans la gestion de projet la levée de certains freins qui dépasse le podcast lui-même, comme nous l'avons vu. Il nous semble important de noter une **tendance inclusive** dans le secteur : dans les podcasts et les chaînes plus engagées sur le plan de la militance, abordant par exemple des questions de manière intersectionnelle, favorisant l'autoreprésentation, etc. On aperçoit des pratiques inclusives qui se mettent en place. Une fois de plus, c'est quand les personnes sont concernées par des formes d'exclusion, de discrimination, de classisme, etc. qu'elles sont les plus sujettes à traiter de la question de l'accessibilité pour l'ensemble des publics.

Concrètement, la **retranscription écrite** des podcasts est une des mesures de mise en accessibilité possible : cela permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'accéder au contenu du podcast. Cette mesure servira d'ailleurs à un plus large public également comme évoqué plus haut.

**D'autres mesures** cohabitent avec la retranscription. Citons ici par exemple et sans exhaustivité la description au format texte de l'épisode dans le résumé du podcast, l'usage de contrastes visuels dans les illustrations et les outils de promotion liés aux podcasts ou encore l'usage d'une typographie lisible. Pour aller plus loin, nous pourrions même penser à écrire une version Facile à Lire et à Comprendre<sup>18</sup> du contenu du podcast, pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, mais aussi pour les personnes dont le français n'est pas la langue maternelle ou courante, etc.

Enfin, nous ne pouvons que recommander sur cette question de **donner la parole aux personnes concernées** : de quoi ont-elles besoin pour pouvoir accéder au podcast sans contrainte ? Il est toujours difficile de deviner un besoin que nous n'avons pas. La démarche inclusive autour de la question est assurément de concerter ces personnes et d'écouter les retours qui sont faits. Cette démarche ne remplace pas le travail de documentation et d'application des normes et réglementation en matière d'accessibilité, mais la complète. La mise en accessibilité des podcasts semble donc à la lecture de ces différents éléments

---

<sup>18</sup> FALC : L'ASPH a par exemple produit en 2021 une analyse en FALC revenant sur les principes d'inclusion et d'intégration : <https://www.asph.be/analyse-2021-exclusion-integration-inclusion-c-est-quoi/>

réaliste ; elle doit toutefois faire l'objet d'une attention particulière, assortie de moyens, quels qu'ils soient.

## Le podcast, un outil média dont la société civile a su s'emparer

Les opportunités du podcast n'ont pas échappé au secteur associatif, qui s'en empare, parfois avec peu de moyens ! Mettons ici en lumière la diversité de l'offre de podcast présente à échelle associative, mais aussi auprès de volontaires et militants. Nous vous invitons par exemple à explorer :

### Dans la sphère du handicap :

- Le travail de l'ASPH de Liège en temps de confinement : À l'occasion de la journée internationale des personnes en situation de handicap, le 03/12, l'ASPH de Liège a souhaité recueillir plusieurs témoignages sur le thème « Handicap et confinement ». Personnes en situation de handicap, parents, proches et professionnel-le-s se sont confié-e-s, par téléphone, à nos animatrices : comment ont-ils vécu le confinement ? comment aurait-il dû se dérouler, dans un monde idéal ? Quelle est leur vision de l'inclusion en 2020 <sup>19</sup>?
- « Décalés » autoproduit par Léa Hirschfeld, qui croit en la libération de la parole comme outil fondamental à l'inclusion et à la compréhension du handicap et de la santé mentale et physique<sup>20</sup>.
- « H comme Handicap.é.e.s », le podcast qui donne la parole aux personnes handicapé.e.s parce-qu'on ne les entend pas assez. Sur ce site vous trouverez les transcriptions écrites de chaque épisode, ainsi que les vidéos YouTube (sous-titrées) des épisodes et également toutes les références et recommandations culturelles citées dans les épisodes<sup>21</sup>.
- « En tongs au pied de l'Himalaya », une série originale de Paradiso Media qui revient sur les troubles du spectre autistique<sup>22</sup>.
- « Il était une fois la différence », un podcast coédité par l'Inrap et Actes Sud Junior où des archéologues racontent le handicap<sup>23</sup>.
- « C'est pas du cinéma », une série de podcasts RTBF qui donne la parole aux personnes atteintes d'un handicap. Durant un échange en tête à tête, ponctué de quelques extraits de films, écoutons-les. Autour d'un film, la discussion s'établit pour appréhender le ressenti, les sentiments des personnes handicapées, en regard de leur représentation dans l'audiovisuel<sup>24</sup>.
- « ZCAST - Dans mes baskets », le podcast de Zoubeir, Auteur, Documentariste, Consultant en Accessibilité et Expérience Utilisateur qui propose de venir prendre place dans son quotidien, il vous ouvre les portes de son handicap.

---

<sup>19</sup> Podcast disponible sur : [https://www.youtube.com/playlist?list=PLElqIAKxHMXHGLI\\_ZjmlgmH2ti7tCZB4E](https://www.youtube.com/playlist?list=PLElqIAKxHMXHGLI_ZjmlgmH2ti7tCZB4E)

<sup>20</sup> Podcast disponible sur : <https://www.decalespodcast.com/>

<sup>21</sup> Podcast disponible sur : <http://hcommehandipodcast.fr/fr>

<sup>22</sup> Podcast disponible sur : <https://lnk.to/entongs>

<sup>23</sup> Podcast disponible sur : <https://www.inrap.fr/rencontre-en-live-avec-valerie-delattre-15448>

<sup>24</sup> Podcast disponible sur : [https://www.rtbf.be/avvio/emissions/detail\\_c-est-pas-du-cinema?id=17846](https://www.rtbf.be/avvio/emissions/detail_c-est-pas-du-cinema?id=17846)

Des rencontres, des retours d'expériences et pourquoi pas des voyages.  
Installez-vous confortablement, c'est parti <sup>25</sup>!

- Hippo'Dcaste- Focus humain : accessibilité et inclusion », Des experts et expertes sur le sujet vous aident à saisir l'importance de prendre en compte ces enjeux. Car nous sommes toutes et tous concernés... bien plus qu'on ne le croit<sup>26</sup> ! (C'est un excellent exemple de podcast accessible, par ailleurs !)
- Toute une série d'épisodes de podcasts qui ont été consacrés de près ou de loin au handicap. Nous en listons de nombreux sur <https://www.asph.be/ressources-handicap/> onglet « Podcast »
- Et tant d'autres...

### Ailleurs :

- Le podcast « Bulle d'air » de la plateforme francophone du volontariat, qui explore le lien entre le bénévolat et les émotions<sup>27</sup>
- Le podcast « De quels droits (on se chauffe) de la Ligue des droits humains, permet d'écouter des témoignages pour mieux comprendre quelles réalités se cachent derrière les droits fondamentaux<sup>28</sup>.
- « Exil, un autre horizon » un travail croisé d'Ulysse et qui a croisé celui de l'Agence Alter, du Gsara, du collectif Krasnyi et de Lucie Castel. Cet Alter Médialab est le fruit d'un travail de coconstruction, d'un processus qui s'est déroulé sur plusieurs mois et qui s'origine du désir des participants d'apprendre de l'autre, mais aussi à l'autre<sup>29</sup>.
- « Fenêtre sur rue » du Samu Social de Paris, une série de podcasts qui raconte tout simplement la rue, des parcours de vie, et l'action du Samu Social<sup>30</sup>.
- Les différents podcasts du WWF<sup>31</sup>.
- Et tant d'autres...

## Conclusion

Nous évoquons dans une précédente analyse toute une série de revendications concernant l'accessibilité du web qui est toujours d'actualité autour de la question des podcasts<sup>32</sup>. En voici quelques-unes :

- Systématiser dans les cursus scolaires des métiers liés au numérique un cours sur l'accessibilité numérique, les outils liés et les contraintes légales en vigueur. Citons par exemple l'initiative française de 2i2L avec sa formation « Audacity Tenacity : éditer des podcasts pour les publics aveugles ou mal-voyants »<sup>33</sup>

---

<sup>25</sup>Podcast disponible sur : <https://anchor.fm/zoubeir-haffez>

<sup>26</sup>Podcast disponible sur : <https://www.hippocampe.fr/blog/hippodcast-focus-humain-accessibilite-et-inclusion-episode-1/>

<sup>27</sup> Podcast disponible sur : <https://www.levolontariat.be/podcast-bulle-d-air>

<sup>28</sup> Podcast disponible sur : <https://www.liguedh.be/de-quels-droits-on-se-chauffe-le-nouveau-podcast-de-la-ligue-des-droits-humains/>

<sup>29</sup> Podcast disponible sur : <https://www.altermedialab.be/exil-un-autre-horizon-lemission-radio-en-podcast/>

<sup>30</sup> Podcast disponible sur : <https://www.samusocial.paris/fenetre-sur-rue#/>

<sup>31</sup> Podcast disponible sur : <https://www.wwf.fr/podcast###/>

<sup>32</sup> Analyse ASPH (2020). L'inaccessibilité : le douloureux miroir de notre société. <https://www.asph.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>, consulté le 05-07-22

<sup>33</sup> 2i2L est un agrégateur de compétences et organisme de formation certifier Qualiopi. <https://www.2i2l.fr/>

- Favoriser la formation continue du personnel (dans le domaine public et privé) en charge du développement et de la gestion des sites internet sur les matières d'accessibilité.
- Plus pratiquement, militer pour intégrer l'accessibilité numérique comme un critère à part entière d'un projet numérique : le référencement web n'en sera que meilleur.

Les réflexions explorées dans la présente analyse permettent aisément de saisir les opportunités que représentent les podcasts dans toute leur diversité. Ce secteur donne de la voix aux sans voix, et pas n'importe laquelle : une parole résolument inclusive, réflexive, accessible, diversifiée qui fait du bien dans le paysage médiatique actuel. Cependant, ce secteur se retrouve déjà confronté aux mêmes enjeux que les médias traditionnels actuels, dont celui qui nous a occupé ici, son accessibilité. Le constat est sans appel, peu importe le contenu de fond, l'accessibilité de sa forme est essentielle. Aussi intéressant soit-il, abordant des questions liées au handicap ou non, si le podcast n'est pas accessible dans sa forme, il devient un outil qui privera une partie de son audience, et ce n'est pas juste.

Il convient dès lors de démystifier et de sensibiliser à l'accessibilité des médias, innovants ou classiques, passés ou à venir. C'est une condition indispensable d'accès à l'information pour toutes et tous, comme la Convention ONU le stipule. Il serait dommage que le secteur du podcast, résolument porteur de voix engagées, inclusives, diversifiées et associatives reproduise les mêmes erreurs que les médias traditionnels.

### Quelques sources et ressources

- Analyse ASPH (2020). L'inaccessibilité : le douloureux miroir de notre société. <https://www.asph.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>
- Analyse ASPH (2019). Technologie d'assistance, technologies accessibles : l'innovation numérique est-elle pensée pour tous ? <https://www.asph.be/analyse-2019-technologie-assistance-technologies-accessibles/>
- <https://www.asph.be/analyse-2020-accessibilite-du-numerique/>
- Cadre légal et références techniques en matière d'accessibilité : <https://www.inclunet.be/ressources/>
- Directive (ue) 2016/2102 du parlement européen et du conseil du 26 octobre 2016 relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32016L2102>
- Le guide d'accessibilité de la communication du Cawab dont l'ASPH est membre actif . [https://cawab.be/IMG/pdf/equalbrussels\\_handistreaming\\_communication\\_fr.pdf](https://cawab.be/IMG/pdf/equalbrussels_handistreaming_communication_fr.pdf)

## L'Association Socialiste de la Personne Handicapée

L'ASPH – **Association Socialiste de la Personne Handicapée** — défend les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante, quels que soient leur âge ou leur appartenance philosophique.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, l'ASPH agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobby politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'accompagnement, etc.

### Nos missions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie

### Nos services

#### Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02/515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Le contact center est accessible de 9h30 à 11h00 aux personnes sourdes ou malentendantes habitant en Région wallonne ou bruxelloise. Il suffit de cliquer sur le logo "Relais Signes" du site de l'ASPH. L'ASPH prend en charge le coût de l'interprète. Pour s'assurer de la présence d'un interprète, il peut être utile de vérifier les horaires sur le site de Relais Signes.

#### Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

## Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou avec une maladie grave et invalidante, l'ASPH dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne handicapée.

## Cellule Anti-discrimination

L'ASPH est un point d'appui UNIA (anciennement Centre pour l'Égalité des Chances) en ce qui concerne les situations discriminantes « handicap » afin d'introduire un signalement (plainte).  
Ex : votre compagnie d'assurance vous refuse une couverture, car vous êtes atteint d'une maladie chronique ? Elle vous propose une surprime ? Elle supprime votre police familiale en raison du handicap de votre enfant ou de votre partenaire ? Faites-nous-en part, nous assurerons le relais de votre situation.

## Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les festivals et bâtiments selon les normes « Access-i »
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

## Contact

ASPH – Rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

Tél. 02/515 02 65 — [asph@solidaris.be](mailto:asph@solidaris.be)